

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.

V. 117-

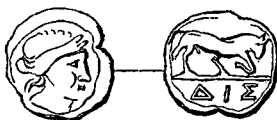


**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1861

## NUMISMATIQUE GALLO-GRECQUE.

### MONNAIE MASSALIOTE.



Des diverses colonies grecques établies sur le littoral de la Méditerranée, dans les Gaules et l'Espagne, celle dont l'autonomie monétaire offre les types les plus nombreux et les plus variés, se reproduisant fréquemment et en plus grande quantité, est, sans contredit, la célèbre colonie ionienne ou phocéenne de *Massalia*, dont il semble que, pendant plusieurs siècles successifs, les habitants aient pavé leur sol et même celui de l'entière Narbonnaise, témoignage irrécusable de l'activité et de l'étendue de leur commerce et de leurs relations... Encore tout récemment quatre mille exemplaires de monnaies massaliotes, la majeure partie d'argent, ont été découverts à la fois et dans un seul enfouissement <sup>(1)</sup>. Il m'en est revenu quelques exemplaires : elles sont en général connues et le plus grand nombre en a déjà été publié. Cependant, j'en reproduis ici une qui, si elle semble avoir été indiquée sommairement par M. de la Saussaye, dans sa *Numismatique de la Narbonnaise* comme faisant partie du riche cabinet <sup>(2)</sup> de mon.

(1) Dans une propriété de M. le duc de Sabran.

(2) P. 39, n° 346 du catalogue.

excellent et si regrettable ami (1) feu M. le marquis de Lagoy, n'a pas été gravée dans les planches qui accompagnent cet ouvrage, non plus que dans ceux sur la même matière qui l'avaient précédé ou suivi, preuve que ce type n'était pas connu de leurs auteurs (2). Relativement au savant numismate de Blois, qui paraît l'avoir eu sous les yeux, ou auquel il aurait été signalé, tout porte à croire que, dans une publication si étendue, si soignée que la sienne, et qu'il cherchait à rendre la plus complète possible, s'il n'a pas donné place à la gravure de notre médaille, c'est parce qu'il n'avait plus à sa disposition cette pièce, ou du moins *son empreinte*, pour en faire usage au moment où avait lieu le travail des planches où elle aurait dû figurer ; car, certes, cet échantillon des produits des ateliers monétaires de Massalie avait autant de droit que bien d'autres, provenant d'une même origine, à prendre rang dans les suites si nombreuses de l'atlas où les monnaies massaliotes ont été reproduites par notre docte confrère.

Quoi qu'il en soit, du reste, des causes de l'absence de celle que nous offrons ici comme encore inédite aux lecteurs de cette Revue, voici sa description et les observations que son étude nous a suggérées :

*Av.* Tête diadémée d'Apollon ou peut-être de Diane, profil tourné à droite.

(1) Depuis la mort du marquis de Lagoy, le cabinet des médailles, pierres gravées et autres antiquités de ce savant archéologue a été acquis de sa veuve par M. le duc de Luynes ; il ne pouvait passer en de meilleures mains.

(2) Tels que Papon, les deux Saint-Vincens, Eckhel, Mionnet, Lagoy, Duchalais, etc., etc.

*Rev.* Le taureau cornupète des monnaies massaliotes, à droite, sur une terrasse, au-dessous, à l'exergue, les lettres grecques ΔΙΣ; on ne trouve point de trace ni d'indication de la légende abrégée MA, ΜΑΣ, ΜΑΣΣ, ΜΑΣΣΑ, & (1), qu'on lit ordinairement au-dessus du taureau sur les pièces massaliotes, analogues à celle-ci. Les formes déliées et allongées du quadrupède lui donnent de la ressemblance avec celles du cheval. La pose et l'attitude de la tête du taureau ne semblent pas non plus ici tout à fait les mêmes que celles d'autres médailles de notre colonie phocéenne (2).

Ce bronze, dont le poids est de 1 gramme 80 centigrammes, doit être classé, d'après le système de M. de la Sausseye, dans la sixième série ou époque des monnaies massaliotes d'où date chez ce peuple le point de départ de celles en cuivre qui présentèrent pour la première fois, à l'avvers, la tête d'Apollon (3) et, au revers, le taureau cornupète.

Parmi les diverses explications qu'on a proposées de la présence emblématique de ce quadrupède et de son action sur les monnaies de Marseille, la préférence nous paraît devoir être donnée à l'une de celles que présentèrent Fauris de Saint-Vincens et M. de la Saussaye; le premier, s'appuyant de l'autorité d'un récit du géographe Apollodore, y a vu une allusion à ce même quadrupède dont nous parlons, et qui servait d'enseigne à l'un des vaisseaux (si

(1) Abréviation du mot ΜΑΣΣΑΙΗΤΩΝ.

(2) Avant cette époque, le type de la tête d'Apollon n'avait paru que sur les monnaies d'argent de Massalie.

(3) Pendant cette période de deux siècles, Marseille qui, à la chute de Carthage, hérita de son monopole, parvint par son alliance avec Rome, à l'apogée de sa grandeur et de sa puissance commerciale.

ce n'est à tous) que montaient les Phocéens fondateurs de Marseille, tandis que le second de ces savants numismates a cru reconnaître, avec plus de raison, à notre avis, dans ce symbole, celui du soleil ranimant les forces productives de la nature par son retour dans le signe de *Taurus*, chef du Zodiaque avant *Aries*, dans le planisphère céleste, allégorie également exprimée sur les médailles de Naples, au type du taureau à face humaine.

Sur celles des Massaliotes, l'animal symbolique fléchit un de ses genoux et tourne ordinairement ses cornes vers la terre (1), notre mère nourrice, pour l'entr'ouvrir et en faire germer les fruits.

*Massalia*, de simple colonie dans l'origine, devenue, à son tour, métropole des colonies qu'elle fonda autour d'elle sur le littoral méditerranéen et même dans l'intérieur des terres (2), imposa à ces dernières, sur leurs monnaies, la reproduction du type habituel du revers de ses bronzes (le taureau) témoin les médailles de *Glanum*, des *Samnagenses*, d'*Avenio*, etc.

L'adoption presque exclusive à toute autre (3) des figures d'Apollon et de Diane sur les divers produits du monnayage massaliote comme type local, atteste le culte particulier qu'ils rendaient à ces deux divinités, fort en vénération, du reste, chez les Gaulois comme chez les Grecs, et, surtout, la première.

Mais, ce qui doit appeler le plus l'attention du numis-

(1) Action imprimée par le mot *Cornupetens*.

(2) Comme *Avenio*, l'un de leurs *comptoirs*.

(3) A l'exception de celle de Minerve.

mate dans notre médaille, c'est le sens et l'interprétation des trois lettres ΔΙΣ du revers, placées en légende à l'exergue, soit qu'elles appartiennent à un seul mot ou qu'elles offrent les sigles de trois mots distincts ou séparés.

On a considéré, jusqu'à ce jour, les caractères alphabétiques ainsi disposés, et ordinairement tels qu'on les voit ici, au nombre de trois, sur ces mêmes pièces, comme étant des initiales de noms, soit de magistrats inconnus, soit d'officiers préposés à la fabrication des monnaies, qui auraient été au nombre de trois, ainsi qu'à Rome (les *Triumvirs* chargés de cette mission), ou enfin, des marques d'émission monétaire.

Les lettres dont on s'occupe à rechercher ici la signification, ne pourraient-elles pas représenter une valeur numérale relative à notre nume massalien lui-même? *Dis*, en grec, exprime le nombre *deux*. Ce nombre lié, associé à ceux de *drachme*, d'*obole*, à Marseille et dans les autres pays où les monnaies d'origine hellénique avaient cours (*di-drachme*, *di-obole*), indiquait leur valeur avec leur poids.

Un savant explorateur des monuments de la numismatique gauloise et gallo-grecque, à qui j'avais communiqué la médaille, mise ici sous les yeux des lecteurs de la Revue belge, me répondait naguère sur le ton de la plaisanterie, au sujet de la légende ΔΙΣ : « Si vous voulez lui donner, selon la proposition qu'on vous en a faite, la valeur d'un nom de ville ou de peuple, je ne demande pas mieux; ce serait là une découverte numismatique intéressante. »

L'idée est séduisante; gardons-nous bien, toutefois, des témérités archéologiques et historiques des Hardouin et consorts.

La numismatique massaliote a un caractère tout particulier, et que ses riches et puissants possesseurs, *les Athéniens des Gaules*, communiquèrent à celle de leurs colonies de la Narbonnaise. Toute hellénique, elle diffère essentiellement des productions du monnayage de leurs voisins, les indigènes du sol. L'Apollon et la Diane de Massalie sont *delphique et éphésienne* et non hyperboréens et gaulois. Près des citoyens de la fille de Phocée, non-seulement les habitants du pays où ils s'étaient transplantés, mais les Romains eux-mêmes furent longtemps des barbares.

LE B<sup>on</sup> CHAUDRUC DE CRAZANNES,

De l'Institut impérial et de plusieurs sociétés savantes  
françaises et belges, etc.